



Informations :

Durée: 1.00 jour(s)

Prix: 700€

Code Formation: FAD54

Eligible à un parcours de certification:

Prochaines dates :

- 07/11/2024

Public concerné :

Toute personne impliquée dans un projet de dématérialisation et souhaitant comprendre l'environnement réglementaire.

Pré-requis :

Avoir une bonne compréhension des concepts de dématérialisation.

Méthodes pédagogiques :

- Apports méthodologiques et juridiques 60%
- Etudes de cas et retours d'expériences d'un avocat expert 40%

Le droit de la dématérialisation



Domaine: Formations dématérialisation

Niveau formation: Avancé

Objectifs :

Ce stage permet d'aborder les principes réglementaires encadrant les concepts de dématérialisation pour s'assurer d'appliquer un mode de preuve juridique sur le long terme. Le cours est illustré de nombreux cas concrets à travers des études de cas et des avis d'un avocat expert.

Contenu du stage :

Documentation et procédures dématérialisées :

- **Lois et directives encadrant la facture dématérialisée.**
- **Dématérialisation d'autres documents spécifiques.**
- **Évolutions du cadre juridique européen.**
- **La valeur juridique reconnue des contrats revêtus de la seule signature électronique : jurisprudence**
- **Dématérialisation de la fiche de paie : quelle évolution ?**
- **Le droit de la preuve adapté aux formats dématérialisés.**

Archives dématérialisées et externalisation :

- **Textes réglementaires applicables à l'externalisation des archives courantes et intermédiaires.**
- **Opportunités et risques pour l'externalisation.**

Mise en œuvre d'un projet :

- **Les réglementations à respecter pour la mise en place d'un SAE.**
- **Point sur les normes applicables.**
- **Déploiement d'un système de facturation électronique.**
- **Rôle du tiers de confiance.**
- **Etude de cas à travers des grands projets**

Compétences cibles :

- **Se repérer** dans la réglementation particulière encadrant la dématérialisation
- **Repérer** les points sensibles pour son projet

Modalités d'évaluation :

- Auto évaluation dans le questionnaire de préparation
- Atelier pour l'identification des risques
- Etudes de cas contextualisées juridiquement
- Evaluation à chaud
- Evaluation à froid (6 mois)

Une attestation de compétences est remise en fin de formation.

Le droit de la dématérialisation

Formation-Serda : Toutes les formations spécialisées en management de l'information

Source URL: <https://www.formation-serda.com/formations-dematerialisation/le-droit-de-la-dematerialisation>